

# BPJEPS LTP

## ANIMATEUR MENTION LOISIRS TOUS PUBLICS



### FORMATION

En alternance sur 1 an



### DURÉE ET LIEU

- **Durée** : 18 semaines en centre (630 h) et 22 semaines en entreprise (770 h)
- **Dates** : 23 septembre 2024 au 12 juillet 2025
- **Lieu** :

**MFR-CFA LA ROCHE DU TRESOR**  
**18, rue du Couvent**  
**25390 Orchamps-Vennes**

### PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Demandeur(s) d'emploi en formation, contrat d'apprentissage, salariés en formation
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 20 participants

### COÛT PAR PARTICIPANT

Formation possible pour les salariés, et les personnes en contrat d'apprentissage.

Autres statuts : devis sur demande

Pension complète : 110 € par semaine

Demi-pension : 30€ par semaine

### RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : Mr MEIGNIER

Pour toute information :

[sylvain.meignier@rochedutresor.com](mailto:sylvain.meignier@rochedutresor.com)

03 81 56 04 05

### EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Animateur(trice)
- Directeur(trice) d'Accueil Collectif de Mineurs



la roche du trésor  
[www.mfr-rochedutresor.com](http://www.mfr-rochedutresor.com)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme
- Justifier d'une expérience professionnelle ou non professionnelle d'animateur d'une durée minimale de 200 heures ou être titulaire d'un BPJEPS, CQP Animateur Scolaire, BAPAAT, CPJEPS, BAFD, BAFA, BAC PRO Service de proximité et de vie locale, BAC PRO ou BP (toute option) du ministère de l'agriculture.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un délit référencé à l'article L212-9 du Code du Sport
- Dossier d'inscription complet et entretien avec un membre de l'équipe obligatoire
- Satisfaire aux obligations liées au statut (demandeur d'emploi, contrat d'apprentissage, salarié en formation)

### OBJECTIFS

- Être capable d'exercer en autonomie son activité d'animation en utilisant un ou des supports techniques dans le champ des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires.
- Assurer la sécurité des publics dont il a la charge.
- Développer les actions s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Être capable de prévoir et d'organiser un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

### CONTENU

- UC 1 Encadrer tous publics en tout lieu et toutes structures.
- UC 2 Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 3 Conduire une action d'animation dans le champ du "Loisirs Tous Publics" et de direction d'ACM.
- UC 4 Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du "Loisirs Tous Publics".
- Valeurs de la République et Laïcité.
- Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle.
- Savoir-Être professionnel.
- Stage en structure en alternance avec les périodes en formation.



Dossier d'inscription  
en ligne →

